



Secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du prochain budget fédéral

Le 7 août 2020

Personne-ressource : Kathleen Sullivan, présidente-directrice générale
Aliments et boissons Canada – Food and Beverage Canada
613-402-3495 • ksullivan@fbc-abc.com

Recommandations

Recommandation 1 : Que le gouvernement fédéral établisse un crédit d'impôt remboursable en ce qui a trait aux dépenses extraordinaires encourues par les secteurs d'infrastructures critiques – comme le secteur de la fabrication des aliments et des boissons – pour faire face à la pandémie de COVID-19.

Recommandation 2 : Que le gouvernement fédéral demande au Bureau de la concurrence Canada de lancer une enquête sur les pratiques des détaillants en alimentation du Canada et de collaborer avec l'industrie et les gouvernements provinciaux à l'instauration d'un code de pratique des détaillants en alimentation du Canada.

Recommandation 3 : Que le gouvernement fédéral confie la responsabilité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada à un ministère ou à un organisme central qui aurait le mandat et les moyens de coordonner l'ensemble des mesures stratégiques et économiques fédérales ayant une incidence sur le système alimentaire canadien pour, d'une part, s'assurer que le Canada atteigne ses objectifs en matière de souveraineté alimentaire et se serve des forces du système alimentaire canadien au profit de la prospérité économique des Canadiens et, d'autre part, collaborer avec les gouvernements provinciaux à la coordination desdites mesures.

Recommandation 4 : Que le Conseil sur la stratégie industrielle élabore une stratégie industrielle en bonne et due forme pour le système alimentaire canadien.

Recommandation 5 : Que le gouvernement fédéral collabore avec l'industrie à l'élaboration d'un plan d'action *Planification des effectifs, des carrières et de la main-d'œuvre* pour le secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons et nomme un responsable chargé de coordonner ce travail entre les ministères clés.

Recommandation 6 : Que le gouvernement fédéral augmente son soutien au secteur de la fabrication des aliments et des boissons en travaillant avec l'industrie pour cerner les obstacles à l'innovation et en créant un fonds d'innovation de 150 millions de dollars pour favoriser l'adoption de l'innovation.

Soutenir le secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons

Les fabricants d'aliments et de boissons sont au cœur de la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada, et le secteur de la fabrication des aliments et des boissons est le plus important secteur manufacturier au pays. Peu de produits agricoles canadiens arrivent sur les tablettes des épiceries canadiennes sans avoir été transformés au préalable dans l'une des quelque 7 000 entreprises de ce secteur.

Les fabricants d'aliments et de boissons du Canada génèrent des ventes annuelles de 118 milliards de dollars, emploient près de 300 000 personnes et fournissent la plupart des aliments que les Canadiens achètent. Un secteur de la fabrication des aliments et des boissons dynamique et robuste est essentiel à la souveraineté alimentaire du Canada et au bien-être économique du pays.

À l'aube de 2020, le secteur de la fabrication des aliments et des boissons concentrait ses efforts sur l'atteinte des objectifs du rapport de la Table de la stratégie économique du secteur agroalimentaire – accroître ses ventes intérieures et ses exportations de 30 % d'ici 2025. La pandémie n'a fait qu'amplifier un enjeu qui était déjà de taille.

En réponse à la COVID-19, les fabricants d'aliments et de boissons ont relevé le défi incroyable de gérer la santé des travailleurs tout en répondant à l'impératif de continuer à offrir un service essentiel pour maintenir l'approvisionnement alimentaire du Canada. Ce faisant, les fabricants d'aliments et de boissons ont subi d'importantes pressions financières lorsqu'ils ont modifié leurs établissements et mis en place des mesures de sécurité pour leurs employés. Bon nombre des pressions financières exercées seront des coûts à long terme ou permanents, ce qui devrait contribuer à la survenue de problèmes de liquidité et de faillites au sein du secteur de la fabrication des aliments et des boissons.

Dans l'avenir, le secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons entend prioriser des mesures qui contribueront à la fois à stabiliser le secteur – en limitant le risque de faillite et de fermeture et en soutenant la reprise – et à assurer la stabilité de l'approvisionnement alimentaire du Canada et la prospérité du secteur de la fabrication des aliments et des boissons, l'un des principaux moteurs économiques du pays.

Stabiliser le secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons subit un certain nombre de contrecoups, y compris l'effondrement presque complet du secteur de la restauration; la perturbation des chaînes d'approvisionnement et le manque de main-d'œuvre; les coûts de fabrication supplémentaires dans le contexte de la COVID-19. Ces contrecoups ont déstabilisé le secteur de la fabrication des aliments et des boissons ainsi que l'ensemble du système alimentaire, et ils n'ont pas épargné la souveraineté alimentaire et le bien-être économique du Canada.

Soutien financier lié à la crise de la COVID-19

Il est essentiel pour tous les Canadiens que les fabricants d'aliments et boissons surmontent cette crise. Selon les estimations de l'industrie, les coûts liés à l'adaptation des fabricants d'aliments et boissons à la COVID-19 dépassent les 800 millions de dollars. Parmi les facteurs contribuant à l'augmentation des coûts, mentionnons les suivants : la hausse de l'absentéisme et les pénuries de main-d'œuvre; les majorations de salaire horaire; l'utilisation accrue de l'équipement de protection individuelle et d'outils de dépistage médical; les changements d'horaire requis pour accroître la distanciation physique; l'apport de modifications non structurelles temporaires pour protéger les travailleurs là où la distanciation physique n'est pas possible; la majoration des avantages sociaux tels que les subventions pour la garde d'enfants; le recours aux services d'experts-conseils.

Bien qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) ait annoncé un fonds d'urgence de 77,5 millions de dollars pour aider les transformateurs d'aliments à faire face à certains coûts liés à la COVID-19, cela ne permettra pas d'atténuer pleinement les répercussions de la pandémie. De plus, de nombreux fabricants d'aliments et de boissons ne sont pas admissibles au soutien offert au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), qui établit les besoins en fonction des recettes plutôt que du profit net – ce qui ne reflète en aucun cas l'incidence des coûts liés à la COVID-19 sur le bien-être financier d'une entreprise. En conséquence, certaines entreprises confrontées à des difficultés financières importantes ne sont pas admissibles à la SSUC malgré qu'elles subissent des réductions de leur profit net plus importantes que certaines entreprises admissibles.

Les fabricants d'aliments et de boissons sont également limités dans leur capacité à faire face aux pressions financières supplémentaires qui s'exercent sur le marché. Le secteur canadien de l'alimentation au détail est très concentré. Seulement cinq entreprises contrôlent plus de 80 % du marché de l'épicerie, et même les principaux fabricants d'aliments et de boissons représentent moins de 3 % du volume de produits d'un détaillant donné.

Si les fabricants d'aliments et de boissons et d'autres groupes de la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada, comme celui de l'agriculture primaire, continuent d'absorber les pressions financières liées à la COVID-19, le système alimentaire canadien finira par s'effondrer. Il est donc essentiel que le gouvernement fédéral mette en place un programme pour atténuer la crise de liquidités et d'autres pressions financières exercées sur le système alimentaire en raison des coûts de gestion liée à la COVID-19.

Que le gouvernement fédéral établisse un crédit d'impôt remboursable en ce qui a trait aux dépenses extraordinaires encourues par les secteurs d'infrastructures critiques – comme le secteur de la fabrication des aliments et des boissons – pour faire face à la pandémie de COVID-19.

Code de pratique des détaillants

Comme il est mentionné précédemment, le secteur canadien de l'alimentation au détail est très concentré, ce qui laisse aux fabricants d'aliments et de boissons un pouvoir de négociation limité. Même avant la pandémie de COVID-19, les détaillants en alimentation imposaient régulièrement des

coûts de transaction, des frais et des pénalités arbitraires à leurs fournisseurs – souvent sans préavis ou de manière rétroactive. En outre, les détaillants en alimentation prolongent fréquemment leurs délais de paiement de plusieurs mois, ce qui retarde les versements et affecte les liquidités des fabricants d'aliments et de boissons.

Ces pratiques ne sont plus tolérables. Au cours des dernières semaines, à un moment où les fabricants d'aliments et de boissons doivent assumer les coûts liés à la pandémie, l'un des plus grands détaillants en alimentation du Canada – représentant environ 10 % du marché de détail – a annoncé l'imposition de nouveaux frais pouvant atteindre 6,25 % à ses fournisseurs à partir de la mi-septembre. Compte tenu des marges bénéficiaires de 4 à 6 % dans le secteur de la fabrication des aliments et des boissons, ces frais sont énormes et ont le potentiel de déstabiliser le système canadien de l'alimentation. Un deuxième groupe de détaillants, représentant quant à lui 34 % du marché de l'alimentation au détail, a aussi exigé de tels frais.

Tandis que les détaillants en alimentation insistent sur les avantages d'une baisse du prix des aliments pour les Canadiens, il nous faut sérieusement considérer l'incidence globale de la superposition de couches de coûts supplémentaires sur le système alimentaire. Ces coûts finiront par saper la capacité du Canada de produire ses propres aliments, ce qui aura une incidence sur notre souveraineté alimentaire et la viabilité de secteurs névralgiques comme ceux de la fabrication des aliments et des boissons et de l'agriculture.

Que le gouvernement fédéral demande au Bureau de la concurrence Canada de lancer une enquête sur les pratiques des détaillants en alimentation du Canada et de collaborer avec l'industrie et les gouvernements provinciaux à l'instauration d'un code de pratique des détaillants en alimentation du Canada.

Soutenir la croissance du secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons

La pandémie de COVID-19 a amplifié l'importance et la fragilité de l'approvisionnement alimentaire du Canada. Elle a également démontré la nécessité de concentrer davantage nos efforts et nos investissements dans les infrastructures essentielles comme la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour s'assurer que le Canada pourra atténuer les ravages de la pandémie de COVID-19 et de catastrophes futures.

Engagement renouvelé à l'égard de la chaîne d'approvisionnement alimentaire

Il est impératif que le Canada tire les leçons de ses expériences récentes pour renforcer la viabilité du système alimentaire du pays à long terme.

Le Canada doit renouveler son engagement, qui est de surveiller, d'analyser, de modéliser et de comprendre les interactions, l'interconnectivité, les risques et le potentiel de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire – y compris l'agriculture primaire, la fabrication des aliments et des boissons, la distribution, la vente au détail et d'autres secteurs des intrants et de soutien. Réaliser cet

engagement sera un défi. D'un côté, Agriculture et Agroalimentaire Canada cible une seule composante du système alimentaire – l'agriculture primaire. De l'autre côté, de nombreux ministères fédéraux s'occupent du large éventail de questions essentielles à l'approvisionnement alimentaire du Canada, notamment la salubrité des aliments, les pratiques de fabrication, le transport, les technologies de l'information et la connectivité, l'énergie, la main-d'œuvre, les mesures réglementaires et la santé.

Dans le contexte de la COVID-19, cette approche fragmentée a laissé le Canada sans plan d'intervention d'urgence intégrant l'ensemble du système alimentaire et a soulevé des risques importants pour la souveraineté alimentaire du Canada. Ne laissons pas cette situation se reproduire.

Il est essentiel que le gouvernement fédéral ainsi que ses homologues provinciaux et territoriaux élargissent leur champ d'action et adoptent une approche intégrée au chapitre de la réglementation et de l'élaboration des politiques et des programmes ayant une incidence sur le système alimentaire canadien. Pour arriver, il faudra nécessairement améliorer la compréhension, la recherche, l'analyse et la capacité stratégique en misant sur tous les secteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ainsi que sur un système alimentaire intégré.

Que le gouvernement fédéral confie la responsabilité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada à un ministère ou à un organisme central qui aurait le mandat et les moyens de coordonner l'ensemble des mesures stratégiques et économiques fédérales ayant une incidence sur le système alimentaire canadien pour, d'une part, s'assurer que le Canada atteigne ses objectifs en matière de souveraineté alimentaire et se serve des forces du système alimentaire canadien au profit de la prospérité économique des Canadiens et, d'autre part, collaborer avec les gouvernements provinciaux à la coordination desdites mesures.

Le gouvernement fédéral a annoncé la création d'un Conseil sur la stratégie industrielle dont le mandat sera de fournir une perspective eu égard à l'incidence de la COVID-19 sur des secteurs clés. Nous recommandons que le Conseil sur la stratégie industrielle soit chargé d'élaborer une stratégie industrielle en bonne et due forme pour le système alimentaire canadien et, ce faisant, de reconnaître les différents secteurs du système alimentaire et leur interconnectivité.

Que le Conseil sur la stratégie industrielle élabore une stratégie industrielle en bonne et due forme pour le système alimentaire canadien.

Travail et innovation

À l'aube de 2020, la main-d'œuvre était déjà un problème majeur pour les fabricants canadiens d'aliments et de boissons, et l'industrie prévoyait une pénurie de 65 000 travailleurs d'ici 2025. L'augmentation des départs à la retraite, une pénurie de travailleurs qualifiés et le besoin d'une main-d'œuvre saisonnière ont fait des ravages dans le secteur, tout comme la COVID-19. L'exploitation d'une entreprise dans le contexte de la COVID-19 nécessite des investissements importants pour assurer la protection des travailleurs, accroît l'absentéisme et cause des difficultés à trouver des travailleurs de remplacement. Cette situation ne peut pas continuer. En l'absence de travailleurs

qualifiés et en bonne santé, le secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons ne peut pas produire les aliments dont les Canadiens ont besoin.

L'industrie et le gouvernement ont un objectif commun : assurer la viabilité du système alimentaire canadien. En 2019, ABC-FBC a élaboré un modèle, *Planification des effectifs, des carrières et de la main-d'œuvre*, qui cerne les éléments clés d'une main-d'œuvre robuste : connaissance de l'industrie et des possibilités de carrière; pratiques et cultures progressives en gestion des ressources humaines; formation axée sur les compétences; travailleurs étrangers qualifiés; groupes sous-représentés; automatisation. Nous invitons le gouvernement fédéral à travailler avec l'industrie pour trouver et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour aider le secteur à acquérir une main-d'œuvre robuste.

Que le gouvernement fédéral collabore avec l'industrie à l'élaboration d'un plan d'action *Planification des effectifs, des carrières et de la main-d'œuvre* pour le secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons et nomme un responsable chargé de coordonner ce travail entre les ministères clés.

L'innovation sera également essentielle à la croissance du secteur de la fabrication des aliments et des boissons. L'automatisation – une forme d'innovation – pourrait jouer un rôle clé dans l'atténuation des pénuries de main-d'œuvre dans le secteur. Malheureusement, le Canada ne suit pas le rythme de l'innovation à ce chapitre. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) classe le Canada au 20^e rang des pays développés au chapitre des investissements en recherche et développement dans le secteur de la fabrication alimentaire.

Les programmes fédéraux actuels en matière d'innovation ne sont pas bien adaptés au secteur de la fabrication des aliments et des boissons. Souvent, ils reposent sur la création d'emplois ou sur la mise au point de technologies de rupture. La technologie ne mènera pas toujours à la création d'emplois et, comme il a été mentionné précédemment, elle pourrait aider à atténuer la demande en main-d'œuvre. De plus, dans un petit marché comme le Canada, il n'est pas réaliste de penser que la totalité ou même la plupart des innovations seront perturbatrices. Les fabricants canadiens d'aliments et de boissons peuvent toutefois tirer profit de l'adoption de technologies qui existent déjà dans d'autres pays ou industries et, ce faisant, introduire et personnaliser des produits et des procédés novateurs au sein du secteur.

Que le gouvernement fédéral augmente son soutien au secteur de la fabrication des aliments et des boissons en travaillant avec l'industrie pour cerner les obstacles à l'innovation et en créant un fonds d'innovation de 150 millions de dollars pour favoriser l'adoption de l'innovation.

En tant que représentants du secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons, nous tenons à vous remercier de l'occasion que vous nous donnez de vous faire connaître nos points de vue sur les mesures nécessaires pour renforcer le système alimentaire canadien. Nous attendons avec impatience l'occasion de discuter davantage de ces recommandations avec vous.